

Les EC'EAU gestes ne prennent pas de vacances



OFFICE
DE TOURISME
DE L'OUEST
DES VOSGES

Réalisé par :



Financé par :



Pendant mon séjour, je suis un EC'EAU touriste

Le paysage de l'Ouest Vosgien est verdoyant et traversé par de nombreux cours d'eau qui modèlent le paysage. Et pourtant, notre territoire a subi 6 sécheresses ces 8 dernières années. L'eau fait partie du patrimoine de la nation, c'est un atout pour notre territoire mais il faut la préserver et l'économiser pour mieux la partager.

Les économies d'eau ne prennent pas de vacances ! Alors continuez, comme à la maison, à appliquer les bons EC'EAU gestes. Cette brochure



**JE SUIS
UN TOURISTE
« EAU-RESPONSABLE »**

Jamais sans ma gourde...

L'eau du robinet : locale,
disponible partout, 0 déchet

Pour en savoir plus : www.cieau.com

**L'EAU DU ROBINET,
MÊME EN VACANCES, ELLE SE BOIT**



**L'eau est un bien précieux
que l'on doit protéger et économiser**

En vacances, sans le savoir et sans le vouloir, on consomme plus d'eau !



Gardons les bons gestes !



En gîte, au camping, en résidence ou à l'hôtel :

Je limite mon temps sous la douche

Je ne laisse pas couler l'eau quand je me savonne ou quand je me brosse les dents

1 minute, = 12 litres
2 minutes = 24 litres
5 minutes = 60 litres
10 minutes = 120 litres...



On ne jette pas tout à l'égout !

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, tout ne va pas à l'égout. En effet, jeter certaines choses dans les toilettes, les éviers ou lavabos peut s'avérer extrêmement néfaste pour l'environnement, pour les canalisations et pour les pompes de la station d'épuration.

Il faut préférer la poubelle aux toilettes pour :

- les lingettes (elles sont résistantes et NON biodégradables rapidement)
- les produits hygiéniques : les serviettes et les tampons, les préservatifs, les cotons tiges...
- les rouleaux de papier toilette (qui sont recyclables)
- les médicaments
- les chewing-gums...



Les toilettes ne sont pas une deuxième poubelle !

De même, il ne faut pas vider dans l'évier ou le lavabo des substances dangereuses pour l'environnement :

- les huiles de fritures,
- les médicaments (ni dans les toilettes non plus, ils sont à rapporter à la pharmacie)
- tous les produits toxiques...



Tous ces produits ne sont pas éliminés par la station d'épuration ou par l'installation d'assainissement non collectif, ils se retrouvent dans les eaux traitées et donc dans le milieu naturel. C'est ce que l'on appelle les substances dangereuses.